



## **CSA du 27 mars 2023 : Déclaration liminaire de la FSU**

Madame la Rectrice,

Nous vous remercions tout d'abord pour avoir fait preuve de souplesse dans la convocation de ce CSA qui a dû être ajourné à plusieurs reprises du fait de l'actualité sociale actuelle.

Ce CSA se tient en effet à nouveau dans un contexte social pesant.

Les journées de grèves de janvier, février et mars ont été fortement suivies par les personnels de l'Éducation nationale. Les chiffres erronés et mensongers du nombre de grévistes communiqués par le ministère ne pèsent pas grand-chose face à la réalité : des écoles et établissements fermés, des grèves majoritaires avec une forte présence du monde de l'Éducation nationale dans les cortèges.

Les personnels disent avec force leur colère face à une réforme brutale, injuste et injustifiée : qui ici peut affirmer que travailler plus longtemps, dans des conditions difficiles et partir avec une décote est un progrès social ? À l'injustice de la réforme, s'ajoutent le déni de la réalité de nos conditions de travail, le discours hautain d'une incompréhension de la réforme qui serait liée à un problème de pédagogie.

Massifs et déterminés, ces manifestations, ces actions intersyndicales, ces grèves et ces débrayages sont une réponse aux contre-vérités exprimées par le Président de la République et son entêtement incompréhensible.

Alors que l'exécutif cherche à tourner la page, le mouvement social et syndical pérenne et responsable, confirme la détermination du monde du travail et de la jeunesse à obtenir le retrait de la réforme.

Autant d'éléments qui alimentent la très forte colère des personnels. Colère qui est aussi le résultat d'un mépris ouvertement affiché à l'encontre de nos professions depuis trop longtemps, et qui perdure à l'image des annonces ministérielles faites d'abord aux médias ou des mesures hors sol sur les salaires. Pour la FSU, notre système de retraites n'est pas en danger, il est même possible de l'améliorer, de garantir les solidarités par une autre répartition des richesses. Les personnels dénoncent l'inaction intolérable du ministère sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Pire, le ministère persiste à minimiser l'égalité salariale, il fait par exemple le choix de l'indemnitaire au détriment de l'indiciaire avec le pacte enseignant. La FSU rappelle son attachement fort à l'égalité professionnelle.

C'est pourquoi la FSU appelle à nouveau les personnels à se mettre massivement en grève demain mardi 28 mars.

Dans les motifs de colère de ce début d'année 2023, la question des salaires est en bonne place. Plus personne n'est dupe de ce que le ministère continue d'appeler « revalorisation salariale ». Les promesses du président candidat ne seront pas tenues : ce ne sera ni +10 % sans contreparties en janvier ni pour tout le monde, mesure qui aurait été de toute façon insuffisante pour rattraper les pertes de ces dernières années. Entre reniement, tromperie et méthode de calcul malhonnête (comme l'intégration des primes Grenelle et du dégel du point d'indice dans les comparaisons), comment croire à la volonté politique de traiter sérieusement la question salariale ?

Quant au pacte et à sa logique qui consiste à travailler plus pour gagner plus, la FSU s'y oppose farouchement. Tout montre la crise structurelle dans laquelle s'enfonce l'Éducation nationale : rentrée de la pénurie, augmentation des démissions et des ruptures conventionnelles, enquête de la DEPP sur le temps de travail des enseignant·es, chiffres de l'observatoire du bien-être qui confirment l'état d'épuisement de la profession, chiffres d'inscrit·es aux concours 2023 encore en baisse... Vouloir imposer le pacte est une réponse hors sol, inégalitaire et irresponsable. La FSU exige une augmentation de tous les personnels, début, milieu et fin de carrière sans contreparties avec un plan ambitieux de rattrapage immédiat de la perte de pouvoir d'achat subie cette dernière décennie et de meilleures conditions de travail.

Il est par ailleurs urgent que le ministère engage une amélioration des conditions de rémunération et d'emploi des AESH qui subissent la précarité de plein fouet. Il est révélateur et scandaleux que le versement de l'indemnité REP/REP+ n'ait pas été fait en temps et en heure, tout comme pour les AED. Pour les personnels des filières professionnelles de l'éducation nationale autres qu'enseignantes – sans lesquelles nos écoles et notre service public ne pourraient pas fonctionner – nous attendons un agenda social rapide permettant une revalorisation immédiate et sans contreparties. À l'instar du plan ministériel de requalification de la filière administrative – qui doit être poursuivi, amplifié et donc largement amélioré – des mesures de revalorisation significatives doivent être prises pour l'ensemble de ces personnels.

Concernant l'ordre du jour de ce CSA nous attendons de nouvelles précisions de votre part suite au dernier groupe de travail.

Pour être direct nous attendons que tous les postes alloués par le Ministère soient pérennisés notamment dans le premier degré.